

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR RÉGIONAL**Lundi 11 mai 2026****20H30 - Colomiers & Visioconférence**

Membres : Ingrid BENEZETH, Marin BERNUSSOU, Dominique CANAL, Laurent COMBES, Noémie DEMBLANS, Mahdi DJOUADI, Laurent LE COADOU, Sébastien LEROUX, Nicolas MUNARRIZ, Gwenaëlle QUINTIN,

RTR : Mathilde BARREY (TR), Karine CAPOCCHIANI (GR), Mehdi FIZIR (RTR GAF), Noelline MOLLET (TG),

CTS : Rachel MULLER.

Personnel régional : Marie CARTIGNY, Marie NAYRAC.

Excusés : Christine ANDREU (RTR GAC), Bruno BALITRAND, Anne-Marie BASSET (DTR), Béatrice LEBRUN, Lucie MARPINARD, Marie-Claire PASCALON (RTR GPT), Jean-Michel PITRE, Sylvie PIZZUTTO, Adeline ROUGES, Christophe STEVENDART (RTR GAM). Frédéric VENOUIL.

Introduction : Le président remercie les présents et excuse les membres absents.

1- Hommage à Stéphanie Saint Dizier

Le président veut rendre un dernier hommage à Stéphanie St Dizier qui nous a brutalement quittés le 22 avril dernier.

Une minute de silence est observée.

Elle était un pilier de la gymnastique occitane, à l'investissement sans compter pour son club, le département des Pyrénées Orientales et pour le Comité régional pour lequel elle œuvrait au sein de l'équipe des Rocs sur les compétitions GR et en tant que membre du Comité Directeur régional.

Toujours partante et débordante de générosité, elle avait organisé notre dernière assemblée.

Elle était heureuse d'œuvrer au bien commun et au succès de nos actions gymniques.

Elle a été honorée par sa famille, ses amis, la municipalité, le monde fédéral et toute la GR occitane.

"Tu vas nous manquer et laisser beaucoup d'orphelins que nous accompagnerons. Repose en paix, tu l'as bien mérité."

2- Validation du PV Codir du 7 janvier 2026

Compte rendu transmis le 22 janvier 2026 aux membres.

Décision : 13 votes Pour → PV voté à l'unanimité.

3- Bilan intermédiaire saison 2025-2026

Situation licence:

Nous observons une baisse significative de -3,5% sur nos licences.

Baisse nationale constatée de -0.5%.

L'occitanie a perdu 800 licenciés par rapport à la saison derrière ; nous devons nous poser les bonnes questions pour trouver des solutions et redynamiser la progression licence.

Principaux freins : le Pass Sport, le manque d'entraîneurs et de locaux, imposant la fermeture de certains clubs.

Cas particulier du département de l'Aude où 3 clubs sont partis.

Un état par club et territoire sera fait pour trouver des solutions.

Marin BERNUSSOU demande les chiffres. Le président partagera le tableau de suivi.

Sur l'activité du comité :

65 formations ont été organisées - restent 8

18 formations BP - restent 5

34 stages - restent 3

33 compétitions - restent 3 dont 2 CF GR et le Occ Fest GAF.

Tout s'est bien déroulé et les budgets sont maîtrisés.

Nous sommes passés à la construction de la prochaine saison.

Les Représentants Techniques sont en train de bâtir le plan ETR 2026-2027.

La prochaine réunion du Comité Directeur est fixée le 18 juin : chaque RT présentera son bilan 2025-2026 et son plan d'actions 2026-2027 à valider en Codir.

Coordination des travaux des RT par Anne-Marie BASSET.

Calendrier :

Le séminaire de juillet n'aura pas lieu pour le Comité Directeur.

Uniquement pour le Bureau régional pour une journée d'étude.

Des réunions seront organisées : les formateurs BP feront une session dédiée pour le nouveau BP, les RT vont être sollicités par Anne-Marie BASSET.

Le Colloque régional est reconduit les 29.30 août 2026 pour la présentation de la saison.

Il sera recentré sur des thématiques techniques comme par le passé.

Organisation prévisionnelle :

Samedi soir = réunion du Comité directeur élargi avec les Représentants Techniques et les membres des Comités Techniques de toutes les disciplines.

Dimanche = les techniciens clubs seront réunis et rencontreront des intervenants extérieurs sur le thème de l'encadrement et de l'éthique, colloque ouvert aux dirigeants qui le souhaiteront.

4 - Postes vacants Codir et Bureau

Suite au décès de Stéphanie SAINT DIZIER et la démission d'Antoine BARON au poste de Délégué Technique Général, 2 postes sont vacants au sein du Comité régional (Bureau et Comité Directeur).

Et par conséquent 1 poste vacant au Bureau. Le poste de DTG étant un poste fléché, il ne peut être remplacé au bureau par un membre actuel du comité directeur.

Les 2 postes sont réglementairement soumis aux élections.

Le Bureau, réuni en amont de cette session, a décidé de laisser ces deux postes vacants jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire et électorale (à fixer fin 2026 ou début 2027) pour que de bonnes volontés puissent candidater.

Cette proposition est le fruit d'une consultation avec le service juridique fédéral et Anne-Marie BASSET qui a confirmé la non nécessité de la présence à ses côtés d'un DTG jusqu'en décembre prochain.

Rachel MULLER : la présence et l'avis du DTG étaient appréciables dans le cadre des pratiques de performance et du Haut-Niveau.

Le comité régional lancera officiellement l'information avant le 1er juillet pour appel à candidature.

5 - Plan de mise en conformité sociale

Nous travaillons depuis plusieurs mois sur la mise en conformité de nos procédures administratives résultant de pratiques anciennes et de certains manquements.

Ainsi,

- nous avons mis à jour l'affichage obligatoire au siège social,
- avons stoppé le versement de séquences aux Directeurs de compétition salariés
- avons stoppé le versement arrêté les de séquences aux Rocs, que nous remplacerons par des versements de salaires,
- nous avons commencé à déclarer les séquences versées aux juges,

- nous avons élaboré le Dossier de conformité sociale consultable au siège social
- le DUERP est en cours de relecture,
- nous mettons en place le Registre Unique du Personnel avec la SOIP,
- ainsi qu'un coffre fort numérique pour les bulletins de paie.

Tout se met en conformité au fur et à mesure.

6 - Révision des Statuts et RI 2027

A la suite de la modification des textes fédéraux lors de l'assemblée générale fédérale (juin 2025), le Comité Directeur FFG a validé, lors de sa réunion du 11 avril 2026, l'évolution des statuts et règlement intérieur type des comités régionaux.

Il nous appartient de modifier nos statuts et notre règlement intérieur en conséquence. La fédération a adressé les modifications-textes types que nous devons réaliser et faire valider en assemblée générale électorale d'ici le 31 décembre 2027.

Les modifications portent sur :

- Le non-cumul du poste de président de comité départemental et de président de comité régional ;
- La composition de l'assemblée générale et du collège électoral
- La suppression de la condition d'antériorité de licence pour les candidats au poste de médecin au sein du Comité Directeur ;
- Les incompatibilités de fonction pour les salariés des structures déconcentrées et de la Fédération.

Les projets de textes devront être envoyés au service juridique FFG avant soumission au collège électoral régional.

Le président propose aux membres intéressés de composer un groupe de travail qui se chargera de ces travaux et de faire évoluer nos textes si nécessaires.

Merci de vous rapprocher de Nicolas MUNARRIZ ou de Marie CARTIGNY.

7- Calendrier statutaire - Date AG

Les dates de nos futures assemblées générales devront ainsi être fixées dans le respect des délais invoqués par la fédération et de nos travaux.

Le Bureau régional propose que la prochaine assemblée générale soit fixée début décembre 2026 ou début 2027.

Le Codir devra statuer ultérieurement sur la date, en adéquation avec le calendrier compétitif 2026-2027.

8 - Présentation et validation du calendrier compétitif 2026-2027

Les calendriers GAF/GAM/GR/TR-TU/TG/GAC/AER et PK sont présentés et commentés par les Représentants techniques présents et Marie NAYRAC.

Merci à tous.

Le président propose de passer au vote.

Décision : 0 objection , 1 abstention, 7 votes Pour

Le calendrier régional compétitif 2026-2027 est accepté à la majorité.

Les bilans techniques saisonniers seront à présenter à la réunion Codir du 18 juin prochain.

Divers :

Réforme du haut Niveau FFG à la demande de Karine CAPOCCHIANI

Le 22 Mars au lendemain Conférence des Comités Régionaux, réunion DTN perspectives Haut-Niveau.

Constat des échecs sportifs sur les 3 dernières olympiades, le secteur Haut Niveau n'a pas évolué depuis 2016. Des études ont été menées (ANS et Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges).

Le Plan Performance Fédérale a été envoyé au mois de janvier au ministère mais des avenants sont possibles jusqu'à fin mai.

Ses grandes lignes sont :

- la primauté aux équipes de France
- la clarification / différenciation des rôles
- la sélectivité assumée (plus de saupoudrage)
- l'équilibre, la transparence et l'équité
- la sécurisation des ressources humaines clés
- un pilotage fédéral tout en renforçant du rôle des régions

Mesures :

- révision du cahier des charges clubs formateurs
- la fermeture des pôles espoirs non adossés à un pôle France
- la création de "Sites de Performances" références au niveau ministériel, déclinés en :
 - Club performance
 - Centres régionaux de performance

Mais des éclaircissements sont attendus.

Si le Pôle France Aero n'est pas inquiété, le Pôle Espoir GR de Montpellier sera lourdement impacté (juin 2027). Il faut trouver une solution pour l'après . Une réunion est prévue le 28 mai prochain.

Si on veut continuer à faire du haut niveau GR en Occitanie il faut soit miser sur le club de Montpellier soit monter un centre régional sur Montpellier.

Il conviendra de connaître les moyens déployés par la FFG pour savoir aussi ce que nous pouvons investir pour l'avenir.

Karine CAPOCCHIANI : nous avons la chance d'avoir l'appui du Pôle Espoir GR de Montpellier, dont l'entraîneur intervient fréquemment sur nos stages. Elle s'inquiète de l'avenir et pense à partir. Les gymnastes du pôle ont toujours alimenté les équipes de France GR, la FFG devrait aider les pôles Espoir.

A part le club de Montpellier, aucun club n'a les conditions d'entraînement nécessaires au haut niveau GR. Et si nous n'avons plus d'aide nous ne pourrions plus former.

Sébastien LEROUX constate également des difficultés pour le TR, la GAF est privilégiée.

Laurent COMBES : l'arrêt des pôles espoir et fort dommageable, il y avait aussi plus de cadres d'Etat jadis. Cela aura des répercussions sur toutes les activités.

Rachel MULLER : la GAF et la GAM sont aussi impactés comme toutes les disciplines, les clubs n'en ont pas les moyens.

Elle rappelle que tout est en lien avec le cadre imposé par le ministère PPF et ANS, la FFG n'a pas le choix. Investissent que sur le cercle de performance devenu très restreint.

Il n'y a plus d'aides personnalisées systématiques pour les gymnastes classées relève.

Karine CAPOCCHIANI demande l'aide du comité régional pour le pôle Espoir GR de Montpellier.

Afin de demander des subventions pour le haut-niveau mais aussi pour apporter des réponses aux gymnastes et leurs familles.

Le président : le comité ne peut pas compenser tout ce qui existait pour faire vivre cette structure, nous n'en avons pas les moyens à nous seuls et allons demander l'appui de la fédération..

Restent 4 pôles GR en France, nous pouvons nous démarquer.

Axes de réflexion :

Voir si on peut appuyer la création d'un pôle France à Montpellier au regard des résultats.

Rachel MULLER précise que le ministère et la FFG en décident.

Le président retient cet axe. Nous sommes bien conscients de cette problématique.

Candidature au France Aerobic 2027 :

Le Comité projette de candidater en partenariat avec le Pôle France en mai 2027.

RODEZ candidate a 2 finales : choix 1 Trophée Fédéral GAF, choix 2 combo France GAC et AERO.

Le Comité régional a donné un avis très favorable pour le Trophée Fédéral GAF à Rodez.

Il a donné un avis favorable en précisant qu'il privilégie sa candidature pour le France AERO.

Le président : nous avons organisé l'an passé le FR Aero couplé à un tournoi international Open en collaboration avec le pôle France Aérobie. Une réussite sportive et humaine mais que nous pouvons faire progresser sur les plans organisation et financier.

Une discussion a porté sur les points suivants :

- le comité n'a pas vocation à candidater en concurrence avec un club du territoire
- cependant il le fait sur le deuxième choix du club et si le club obtient son premier choix cette finale n'aura pas lieu en Occitanie
- l'objectif du comité est d'aider le Pôle France et de partager les bénéfices de l'opération

Le point a ensuite été porté au vote : "Vote pour la candidature du comité régional même si elle entre en concurrence avec le choix numéro deux d'un club du territoire".

Décision : 3 Contre - 5 abstentions - 4 Pour

La candidature du comité est approuvée.

Prochaines réunions :

Bureau : 8 juin (19H)

Codir : 18 juin (20H30) /validation des plans d'actions ETR

Séminaire : Bureau /1 journée ou demi journée + soirée - à définir en juin ou début juillet.

Colloque : 29.30 août - Codir et CT + techniciens clubs - lieu à définir.

Le Président clôture la réunion et remercie les membres - fin à 22H53.

Nicolas MUNARRIZ
Président

